

—
Le Ministre
—

Paris, le 09.09.21 003074 CH

Monsieur,

Par courrier électronique en date du 16 août 2021, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation en Biélorussie depuis l'élection présidentielle du 9 août 2020.

Comme vous le rappelez très justement, un an après le début du mouvement de contestation démocratique en Biélorussie, la répression des autorités à l'encontre de toute voix indépendante dans ce pays, et notamment les défenseurs des droits de l'Homme, les journalistes et les chercheurs, ne faiblit pas. Je puis vous assurer que nous suivons avec la plus grande attention l'évolution de la situation, qui se caractérise malheureusement par une intensification du harcèlement dont les représentants de la société civile en Biélorussie font l'objet.

Le président de la République et moi-même avons condamné publiquement à plusieurs reprises les comportements inadmissibles du régime de M. Loukachenko, dont nous ne reconnaissons ni l'élection, ni le maintien au pouvoir par une répression aveugle. Avec nos partenaires européens nous avons par conséquent décidé de renforcer significativement les sanctions sectorielles et individuelles contre la Biélorussie : 166 individus et 15 entités font désormais l'objet d'une interdiction de voyage et d'un gel d'avoirs. Nous faisons régulièrement connaître aux autorités biélorusses nos préoccupations. L'ambassadeur de Biélorussie à Paris a été convoqué à plusieurs reprises.

La pression par l'Union européenne et ses Etats membres vise à pousser les autorités à instaurer un dialogue national et inclusif qui réponde aux aspirations du peuple biélorusse. C'est pour nous la seule voie d'une sortie de crise durable. Dans le même temps, j'ai souhaité que nous renforçons notre soutien à la société civile. C'est un volet indispensable de notre action en Biélorussie, qui permet de préserver la possibilité d'un changement démocratique à l'avenir. La France a donc augmenté ses moyens d'action et de financement. Ils bénéficient aux médias indépendants, au monde de la culture, aux étudiants et universitaires biélorusses, qui sont, comme vous le soulignez à juste titre, particulièrement éprouvés par la répression en cours.

.../...

Monsieur Antoine SPIRE
Président du Pen Club français

C'est le sens de l'action que la France mène en Biélorussie dans cette crise. Nous soutiendrons toute solution politique répondant aux aspirations profondes du peuple biélorusse et poursuivrons notre politique de fermeté à l'égard des autorités biélorusses, pour qu'elles respectent enfin leurs engagements internationaux en matière de droits de l'Homme et de libertés fondamentales.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M Le Drian

Jean-Yves LE DRIAN